

Compte rendu du Conseil du 22 février 2017

Absents excusés : B. PERNOT et S. BONZI

Sécurité :

En préambule à la réunion du Conseil municipal, le lieutenant de gendarmerie, M. Langlais a présenté le dispositif de "Participation Citoyenne" qui permet de diminuer la délinquance. Ce dispositif fait appel à la vigilance de chacun et à la remonté des informations de sécurité aux autorités. Une délibération sera nécessaire pour intégrer ce dispositif sur Triors.

Délibérations :

- Le Maire rappelle la délibération du 6 juillet 2016 relative aux demandes de subventions pour le projet de construction du local technique. Il demande au Conseil Municipal d'acter ce projet.
 - Projet d'une unité de méthanisation près du lycée horticole Terre d'horizon, projet Bioteppes. Nous sommes concernés pour émettre un avis en tant que commune voisine.
 - Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P (IFSE et CIA) système des entretiens annuels du personnel municipal et du régime indemnitaire. Cette délibération précise que ce dispositif concerne tous les agents municipaux. Cette responsabilité incombe au maire.
- ➔ Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Remplacement de M. BOSSAN :

Son départ en retraite est prévu le 1^{er} juillet 2017. Le Maire propose un recouvrement dès le 1^{er} Mai. Un choix est proposé au conseil municipal entre l'embauche directe de M. David CARAT de St Paul-les-Romans ou une prestation par ARCHER avec une personne de 58 ans expérimentée et dynamique.

Questions posées :

- partage du poste avec Parnans : abandonné
 - Évolution du poste si l'Agglo prend les compétences communales. Pour l'instant, le Maire pense que le besoin d'entretien se maintiendra au niveau des communes.
 - Le poste serait de 17 H 30/semaine minimum.
 - La perspective d'embauche est d'un an en CDD convertible en CDI.
- ➔ Vote pour l'embauche de M. D. CARAT : 9 voix. Le Maire s'abstient.

Point sur l'Agglo :

- Le Maire rappelle que l'exécutif a dû être réélu. Les commissions sont mieux organisées et les conseillers vont recevoir directement les convocations et les comptes rendus.
- Le PLH (Programme Local de l'Habitat) est en train d'être retravaillé au niveau de l'agglo, il s'oriente vers la densification des villes. Les pôles péri-urbains (St Paul, Mours) grossissent trop vite. Le nouveau PLH devrait être adopté fin 2017.
- Projet d'harmoniser les horaires des 13 déchetteries sur l'Agglo. La déchetterie de Mours pourrait être déplacée vers l'hôpital. L'Agglo souhaite se lancer dans une démarche "écologique exemplaire". Projet d'une redevance spéciale (pour les gros producteurs de déchets) applicable sur toute l'agglo.
- Un livre blanc pour le tourisme a été présenté en commission.

Département: Réunion le 23 Février du Conseil Départemental sur les aides aux communes.

Urbanisme :

- Le projet de M. VIALLE est toujours à l'étude des Bâtiments de France.
- La voirie du lotissement La Vigneraie et Côté Jardin étant communale, les plots de séparation seront enlevés.
- Le Maire évoque le concept de "zone apaisée" pour sécuriser la circulation devant la Mairie et l'école. Diagnostic possible par un technicien VRD.

Budget: La commission budget a commencé à préparer le projet 2017.

Communication: Le site internet de la commune (<http://triors.free.fr>) est à entretenir, les conseillers sont mobilisés pour transmettre des infos à Ronan

Commission ambroisie : Campagne de sensibilisation des enfants à mettre en place avec l'école.

Commission agriculture et forêts : Projet d'amélioration de gestion des forêts. Les communes peuvent créer des zones agricoles protégées

Commission voirie: Examen des chemins de la commune. Des travaux ont été listés.

Commission Travaux: Devis en cours pour les travaux de l'appartement et la réparation des chenaux de la salle des fêtes.

SIVOS : Les enfants des grandes sections de Châtillon seront intégrés à la maternelle à la rentrée prochaine en accord avec l'IEN.

Prochaines réunions du Conseil : mercredi 22 mars et mercredi 5 avril à 20 H 30.